

Accessibilité de l'établissement

sur le site internet

	Bienvenue AU BTP CFA MARLY	
	→ Le bâtiment et tous les services proposés	
	sont accessibles à tous	
	□ oui ⊠ non	
	→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services	
	⊠ oui □ non	
100	Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap	
	 → Le personnel est sensibilisé. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap. 	_
	 → Le personnel est formé. C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap. 	
	→ Le personnel sera formé.	X
	Matériel adapté	
V	→ Le matériel est entretenu et réparé ☐ oui ☒ non	
	→ Le personnel connait le matériel □ oui ☒ non	
	Contact : Juliette DEBUSSCHERE juliette.debusschere@btpcfa-hauts	defranc
	Consultation du registre public d'accessibilité :	

N° SIRET: <u>778 113 928 000 64</u>

Adresse: BTP CFA MARLY 77 rue Paul Vaillant Couturier 59770 MARLY

à l'accueil



Certaines prestations ne sont pas accessibles

71	1. <u>Bâtiment Enseignement général</u>		
16	Ce service sera accessible le : <u>Demande en cours date non connue</u>	_	
	Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)		
The state of the s	Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :		
71	2. Salle de réunion bâtiment Administratif		
16	Ce service sera accessible le : <u>Demande en cours date non connue</u>		
	Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)		
The state of the s	Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : u oui non		
71	3. Ateliers maçonnerie, menuiserie, couverture, peinture, énergies		
16	Ce service sera accessible le :	- 🗆	
	Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)		
The state of the s	Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : Soui non		

Annexe 3 : liste des pièces à joindre

	Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux
☐ I	Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : tation d'accessibilité
	Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise accessibilité de l'établissement : en cours d'établissement au 1/9/2018
périod	Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une e : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la de la durée de l'agenda
	Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation evement
□ ι	Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité
	Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un sement recevant du public : la notice d'accessibilité
	Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du nnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction
l'empl	RP de 1ère à 4e catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par oyeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des nnes handicapées et leurs justificatifs.

Annexe 4 : fiche de suivi de l'entretien des équipements

Exemple d'équipements nécessitant entretien et maintenance :

•	O	ro	om
	ч		UIII

•	porte	automatiq	ue :
-	porto	automatiq	uc,

- ascenseur ou élévateur ;
- boucle à induction magnétique ;
- balise sonore;
- signalétique sur écran ;
- tourniquet;
- tapis roulant ou escalier mécanique.

Matériel	Dates d'intervention	s Description
Portes automatiques	Décembre et Juillet chaque année	VGP et maintenance le cas échéant